

20.02.2013 – 10:15 Uhr

## Pour-cent culturel Migros: concours de musique de chambre 2013 / Finale du 14e concours de musique de chambre du Pour-cent culturel Migros, ouverte au public



Les trois finalistes du 14e concours de musique de chambre du Pour-cent culturel Migros, le Belenus Quartett (quatuor à cordes) de Zurich, le Daimones Piano Trio (trio avec piano) de Bâle et le Trio Rafale (trio avec piano) de Zurich, ont été sélectionnés par le jury parmi les douze ensembles entendus lors de l'audition du 19 février. La finale, ouverte au public, aura lieu le 7 mars 2013 à la Tonhalle de Zurich. L'entrée est libre. Le jury est composé notamment de la violoniste Patricia Kopatchinskaja et du violoncelliste suisse Christian Poltéra. Les spectateurs seront invités à décerner le prix du public.

Le concours de musique de chambre du Pour-cent culturel Migros découle d'une longue tradition. Depuis 1974, le Pour-cent culturel Migros aide de jeunes ensembles suisses de musique de chambre à lancer leur carrière. Cette année, pour la deuxième fois dans l'histoire du concours, la finale sera ouverte au public. Lors de l'audition du 19 février 2013, trois ensembles de musique de chambre se sont qualifiés pour la grande finale qui se déroulera le 7 mars 2013 à la Tonhalle de Zurich: le Belenus Quartett (quatuor à cordes) de Zurich, le Daimones Piano Trio (trio avec piano) de Bâle et le Trio Rafale (trio avec piano) de Zurich. Les trois ensembles montreront leur virtuosité par un concert d'une demi-heure chacun. Un prestigieux jury international sélectionnera le grand vainqueur du concours, tandis que les spectateurs présents dans la salle décerneront le prix du public.

L'«ensemble Pour-cent culturel Migros» obtiendra un prix de CHF 10 000. et bénéficiera d'un large soutien qui lui permettra d'acquérir de l'expérience en donnant des concerts et d'accéder à la notoriété sur la scène nationale. Les trois ensembles sélectionnés pour la finale seront intégrés à l'agence de placement de concerts du Pour-cent culturel Migros, qui les soutiendra en leur versant une contribution financière. Grâce à cette agence, les organisateurs de concerts peuvent planifier des spectacles de grande qualité avec des musiciens suisses talentueux, sans devoir déboursier trop. Le concours de musique de chambre répond à l'objectif culturel et social du Pour-cent culturel Migros: accompagner de jeunes musiciens pour leur permettre d'exprimer tout leur talent.

Le jury de la finale du 7 mars 2013 est composé des personnalités suivantes:

\_Reinhold Friedrich, trompettiste, concertiste international (soliste et musicien de chambre)

\_Ulrich Koella, professeur de piano à la Haute Ecole d'art de Zurich, concertiste international (musique de chambre et accompagnement)

\_Patricia Kopatchinskaja, violoncelliste, concertiste internationale (soliste et musicienne de chambre)

\_Patrick Peikert, directeur de Claves Records et du Concours Clara Haskil, fondateur de l'agence de concerts Applausus

\_Christian Poltéra, violoncelliste, concertiste international (soliste et musicien de chambre)

Finale du concours de musique de chambre

La finale aura lieu le 7 mars 2013, de 19 h 30 à 22 h 15, dans la petite salle de la Tonhalle de Zurich. Ouverture des portes à 19 h. Des billets gratuits peuvent être retirés à la Tonhalle: tél. +41 33 206 34 34, [boxoffice@tonhalle.ch](mailto:boxoffice@tonhalle.ch), Caisse Tonhalle.

Plus d'informations sur: [www.pour-cent-culturel-migros.ch/concours-musique-chambre](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch/concours-musique-chambre)

Infobox

Concours de talents

Depuis 1969, le Pour-cent culturel Migros encourage les jeunes artistes suisses. Dans le cadre de concours de talents de portée nationale, il décerne des prix d'études et d'encouragement. Les premiers, dotés de CHF 14 400.- chacun, contribuent à financer la formation des jeunes talents, en Suisse et à l'étranger. Les prix d'encouragement sont, quant à eux, attribués à des lauréates et lauréats particulièrement talentueux. Ils recouvrent des mesures de soutien durables et individuelles, telles que la possibilité de se produire en public, le coaching ou la promotion. Les concours sont organisés chaque année dans les catégories suivantes: théâtre de mouvement, chant, musique instrumentale, musique de chambre (tous les deux ans), art dramatique et danse.

Environ 2800 artistes prometteurs ont jusqu'à présent bénéficié d'un soutien à hauteur de CHF 37 millions au total et d'un accompagnement global pour lancer leur carrière. Sur son site Internet consacré aux jeunes talents, le Pour-cent culturel Migros présente en outre des artistes d'exception, à l'aide de biographies, de photos et d'extraits audio. Organisateurs de spectacles, créateurs culturels et agences d'artistes peuvent ainsi découvrir aisément de nouveaux talents.

Concours de jeunes talents: [www.pour-cent-culturel-migros.ch/concoursjeunestalents](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch/concoursjeunestalents) Site Internet consacré aux jeunes talents: [www.pour-cent-culturel-migros.ch/talents](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch/talents)

\* \* \* \* \*

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. [www.pour-cent-culturel-migros.ch](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch)

Contact:

Milène Huber, responsable communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 21 43, [milene.huber@mgb.ch](mailto:milene.huber@mgb.ch)

## Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100733085> abgerufen werden.